OFFRE DE RECRUTEMENT

La Fédération des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Gironde recrute, **dans le cadre d'un remplacement d'un congé maternité (8.5 mois, 34 semaines)**, un(e) :

Animateur /Animatrice Education à l'Environnement

DESCRIPTIF DU POSTE

Sous la responsabilité du Président et sous l'autorité de la Directrice Générale et du Responsable du Pôle Technique, l'agent de développement aura pour mission principale de réaliser les animations et outils pédagogiques sur la sensibilisation aux écosystèmes aquatiques et à l'environnement. Il/elle participera également aux suivis scientifiques de la Fédération par la collecte de données sur le fonctionnement des écosystèmes aquatiques.

MISSIONS

Dans le cadre de ses missions, l'agent de développement aura en charge de :

1) Participer à la mise en œuvre et à la réalisation d'animations d'Education à l'Environnement (80 % du temps) :

- Animation d'actions de sensibilisation à l'environnement auprès de tous les publics : grand public, familles, jeunes (ALSH, scolaires,), séniors, …
- Manifestations environnementales (salons, journées de sensibilisation…)

(Liste non exhaustive qui peut être amenée à évoluer)

2) Participer aux suivis scientifiques liés au programme de gestion des milieux aquatiques (20 % du temps) de la Fédération notamment concernant :

- les inventaires scientifiques de suivi de la faune piscicole en Gironde (pêches électriques, engins passifs, passe à poissons),
- appui terrain sur toutes les actions menées par les équipes techniques du pôle Protection et Gestion des Milieux Aquatiques.

(Liste non exhaustive qui peut être amenée à évoluer)

COMPETENCES

- Maitrise des outils pédagogiques liés à l'Education à l'Environnement
- Expériences dans les actions d'information, de sensibilisation et d'éducation à la biodiversité (manifestations, animations scolaires et grand public)
- Bonnes connaissances naturalistes
- Capacité à animer des séances pédagogiques

Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique 33
10 ZA du Lapin - 33750 Beychac-et-Caillau
Tél : 05.56.92.59.48 - Fax : 05.56.92.23.12
contact@peche33.com - www.peche33.com

- Encadrement et animation d'un groupe de façon autonome
- Connaissance des fonctionnements des écosystèmes aquatiques
- Utilisation du matériel de pêche électrique - BE manœuvre et formation pêche électrique serait un plus.
- Maitrise des outils informatiques et de bureautique (Excel, Word…)
- Rédaction de notes et de rapports.

PROFIL

- Expériences indispensables dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au Développement Durable – **DEBUTANTS NON ACCEPTES**
- Diplôme requis : Bac + 2 minimum – Formation en gestion des milieux aquatiques et protection de la Nature ou tout autre diplôme et expériences en lien avec l'animation, l'environnement et le développement durable.
- Aisance relationnelle,
- Communiquer en s'adaptant aux différents interlocuteurs,
- Autonome, organisé(e) et rigoureux(se),
- Aptitude pour le travail de terrain, bonnes capacités physiques,
- Aptitude au travail en équipe,
- Bonne capacité de synthèse, de transmission des connaissances,
- **Permis de conduire B indispensable**

CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Intitulé du poste :** Agent de développement
- **Niveau :** III échelon 1 de la CCN Structures Associatives de la Pêche de Loisir et protection milieu aquatique.
- **Cadre d'emploi :** CDD pour remplacement d'un congé maternité (8.5 mois)
- **Période d'essai :** 1 mois
- **Temps de travail :** complet 35 heures –travail possible les weekends/jour fériés
- **Localisation géographique :** 10 ZA du Lapin, 33750 BEYCHAC ET CAILLAU
- **Prise des fonctions :** 15/09/2025
- **Rémunération :** 1 973 € brut mensuel (avantage : 13ème mois, prime annuelle, tickets restaurant, intéressement)

ORGANISME EMPLOYEUR

Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche
et de Protection du Milieu Aquatique de la Gironde (FDAAPPMA 33)
Siège : 10 ZA du Lapin, 33750 Beychac et Caillau
Président : Daniel BOURDIE

La Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Gironde (FDAAPPMA 33) est une association loi 1901 chargée de coordonner les actions de 50 associations (49 AAPPMA + 1 ADAPAEF) sur le département de la Gironde. Ses missions de protection des milieux aquatiques et de développement du loisir pêche sont d'intérêt général.

Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique 33
10 ZA du Lapin - 33750 Beychac-et-Caillau
Tél : 05.56.92.59.48 - Fax : 05.56.92.23.12
contact@peche33.com - www.peche33.com

La FDAAPPMA33 est dirigée par un conseil d'administration composé de 15 membres élus dont 2 membres de droit issus de l'ADAPAEF, chargés de définir la politique de la structure. Elle emploie 23 salariés.

CANDIDATURE

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le Président de la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche
et de Protection du Milieu Aquatique de la Gironde
10 ZA du Lapin
33750 Beychac et Caillau
 05 56 92 59 48 – contact@peche33.com

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 31/08/2025

Renseignements complémentaires :

BAILLOT Ingrid

Tél : 05 56 92 59 48 Adresse électronique : ingrid.baillot@peche33.com

Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique 33
10 ZA du Lapin - 33750 Beychac-et-Caillau
Tél : 05.56.92.59.48 - Fax : 05.56.92.23.12
contact@peche33.com - www.peche33.com